

commune

magazine d'information de la ville de

Saint-André-de-Cubzac

avril 2021 n°143



Gironde - France



Célia Monseigne
Maire
Conseillère départementale Nord Gironde

édito

Le budget, voté par le Conseil Municipal du 29 mars, reflète la rigueur de gestion que nous nous appliquons pour soutenir nos efforts d'investissements, tout en maintenant un bon niveau de services. Ce budget traduit aussi notre projet de mise en valeur et de structuration de la ville pour lui donner une réelle envergure territoriale.

Nous savons que nous devons être prêts à renforcer nos actions de solidarité pour répondre aux impacts de la pandémie sur les revenus ou les conditions de vie des familles.

Un an déjà que nous essayons de surmonter une épidémie qui dure et dont on n'aperçoit pas encore l'issue. On pourra toujours débattre sur les facteurs de risques et comment les prévenir, mais une chose est sûre : les services médicaux peuvent nous soigner si nous leur en donnons les moyens. Malheureusement, nous déplorons aujourd'hui les conséquences des réductions budgétaires opérées sur l'hôpital depuis des années.

Comme nous l'avons fait en accompagnant la restructuration de l'EH-PAD La Tour du Pin, nous soutiendrons les politiques publiques en faveur de la formation des soignants. La commune sera partenaire de la Région pour créer des unités d'enseignement à Saint-André-de-Cubzac.

La Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et la ville, sous la houlette de la Sous-Préfecture ont ouvert un centre de vaccination. Avec l'engagement des agents de l'intercommunalité et celui des professionnels de santé qui se sont portés volontaires, nous allons réussir à vacciner une grande majorité de la population locale dans les semaines à venir.

En espérant, comme vous, qu'après la vaccination, nous retrouverons la vie locale, festive, conviviale dès cet été.

Votre Maire
Célia Monseigne

- 3 ■ **En bref**
- 4 ■ **Environnement**
- 6 ■ **Education**
- 8 ■ **Dossier**
- 12 ■ **Culture**
- 13 ■ **Sports**
- 14 ■ **Patrimoine**
- 15 ■ **Solidarité**
- 16 ■ **Travaux**
- 17 ■ **Intrecommunalité**
- 18 ■ **Agenda**
- 19 ■ **Tribunes libres**

Directrice de la publication :
Célia Monseigne
Responsables de la rédaction :
Nicolas Tellier
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandea
Rédaction et coordination :
Manon Beccari
Héloïse Richard
Maquette et illustrations :
Claire Magalhaes
Photos : services municipaux
© page 3 : famille Lambert / Muriel Callendreau
Page 4 : Hélène Richet
Page 7 : Laurence Perou
Page 12 : Pierre Planchenault
Page 13 : Julien Delmas Architecte
Page 14 : A.R. Gautier (1899)
Page 18 : Thomas Visionneau / Margaux Langlest / Véronique Vercheval / Christophe Garbache

Impression : Korus Edition
Imprimé avec des encres végétales

p 2
magazine d'information Avril 2021 / Saint-André-de-Cubzac

HORAIRES d'ouverture de la Mairie

le LUNDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
du MARDI au JEUDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le VENDREDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Une permanence d'état civil est assurée le SAMEDI de 9h à 12h

Tél. : 05 57 45 10 10 - Fax : 05 57 45 10 29 - contact@saintandredecubzac.fr
www.saintandredecubzac.fr

FRANCE 3 ET TV7 À SAINT-ANDRÉ : UNE BELLE VISIBILITÉ POUR LES FRIGOS PARTAGÉS !

Dans le cadre du projet des frigos partagés, les équipes de France 3 et TV7 sont respectivement intervenues aux écoles Bertrand Cabanes et Pierre Dufour pour réaliser un reportage.

Le reportage de TV7 a été diffusé le 4 mars et celui de France 3 le 29 mars. C'était l'occasion pour les équipes télévisées de mettre en lumière cette initiative, de valoriser le travail quotidien des cuisinières mais également de récolter les témoignages de quelques habitants ravis par ce dispositif basé sur le partage.

Vous n'avez pas pu visionner les reportages ? Retrouvez-les sur notre page Facebook !

DU NOUVEAU MOBILIER URBAIN POUR SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC

Pour répondre aux besoins des usagers mais également dans l'objectif d'harmoniser l'espace public, de maintenir la sécurité des piétons et de continuer à contribuer à la propreté de la ville, **la municipalité a investi dans du nouveau mobilier urbain.**

Ainsi, 15 bancs et banquettes ont été commandés, 30 corbeilles et 10 poubelles de déjection canine vont également être installées. 15 supports à vélos seront mis à disposition des habitants. Enfin, 180 potelets, 80 barrières seront aussi placés dans la ville à partir du mois d'avril.



HOMMAGE À JOSETTE LAPOUMÉROULIE



Josette Lapoumérولية, ancienne présidente et fondatrice des associations Loisirs pour tous et La Ronde des Saint-André, nous a quittés le 18 février dernier. Elle a donné de son temps et de son énergie à l'organisation de nombreuses manifestations pour la ville et notamment les réveillons dans la salle du Champ de Foire. Nombre de Cubzaguais ont en mémoire son dynamisme et ses qualités d'altruisme.

HOMMAGE À SIMONE LAMBERT



Simone Lambert s'est éteinte à l'âge de 100 ans, le 18 janvier dernier. Après 82 années passées à Saint-André-de-Cubzac, Simone Lambert a marqué l'histoire de la ville par son engagement qui se traduisait par des actions de bénévolat notamment au sein de l'association du Rotary Club, fondée par son mari en 1972 mais aussi par le biais de l'association des Amis des cloches de l'église. Figure de la vie locale, elle est également à l'origine de la création du festival de musique de la ville en 1978.

HOMMAGE À PIERRE GACHET



Pierre Gachet nous a quittés le 28 février dernier. Véritable figure locale, Monsieur Gachet s'est beaucoup investi au niveau du Port de Plagne, il a fait partie du groupe de travail pour l'aménagement du port. Très engagé, il a donné de son temps pour aider le Club Nautique de la ville. Passionné de pêche, il a été également à l'origine de la création de l'association Au Fil de l'Eau.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES : MODE D'EMPLOI



Les frelons asiatiques seront de retour avec l'arrivée des beaux jours. Ils représentent une menace importante non seulement pour les abeilles mais également pour l'ensemble des insectes. Voici quelques conseils pour reconnaître les frelons asiatiques et s'en débarrasser.

Quelles différences physiques entre le frelon asiatique et le frelon européen ?

Le frelon européen se reconnaît facilement par son abdomen jaune, strié de noir.

Le frelon asiatique quant à lui, possède un aspect plus sombre dû à son abdomen de couleur noire et quelques touches de brun orangé.

Comment lutter contre les frelons asiatiques ?

Pour limiter la propagation des frelons asiatiques, la méthode la plus courante reste le traditionnel piège composé d'une bouteille avec à l'intérieur du vin, de la bière et du sirop de fruits rouges. Malheureusement cette méthode, bien qu'efficace, attire également d'autres insectes tels que les abeilles. D'autres alternatives naturelles et non dangereuses pour les autres insectes sont possibles.

Vous avez un nid près de votre habitation ?

La destruction des nids est indispensable à condition de faire appel à des professionnels. Si le nid se trouve sur un domaine privé, le propriétaire doit appeler le GDSA33 qui lui donnera la liste des percheurs habilités à la destruction des nids. Il lui en coûtera entre 60 € et 100 € en fonction de l'emplacement et de la dimension du nid. En revanche, si le nid se trouve sur le domaine public, vous pouvez directement contacter les services techniques de la mairie par mail à techniques@saintandredecubzac.fr ou au 05 64 10 06 30.



GESTION DES DÉCHETS : POUR UN CIMETIÈRE ÉCORESPONSABLE

La commune en partenariat avec le SMICVAL vous invite à mieux trier les déchets au sein du cimetière. Composés à 90% de matière organique, les déchets du cimetière peuvent être valorisés. Pour cela des espaces de compostage sont mis à votre disposition pour les déchets organiques (plantes, terre, feuilles, fleurs et plantes fanées). Des bacs d'ordures ménagères sont également mis à votre disposition pour les déchets dits « ultimes » tels que les rubans, les emballages plastiques, les pots et vases cassés ou encore les mousses et fleurs artificielles. Enfin, un piquet permet dans cette zone de tri de récupérer les pots en terre et en plastique (non cassés et sans végétaux ni terre).

LES JARDINS PARTAGÉS DE LUCIA EN PRATIQUE

En 2018, pour répondre à la demande de certains habitants, la municipalité a mis à disposition un espace de 1700 m², rue de Lucias, derrière le cimetière pour créer un jardin partagé. La mise en place a été accompagnée par l'association pessacaise « Place aux Jardins ». Le jardin partagé de Lucia est maintenant géré par des jardinières et jardiniers bénévoles réunis au sein de l'association « les Mains d'Jardins ».



CHRISTOPHE LEGENDRE
Président de
l'association les
«Mains d'Jardins»

Comment fonctionne le jardin partagé ?

C'est un jardin qui est ouvert à toutes et à tous. Une partie importante est la partie collective, et il existe ensuite des parties individuelles (20 environ). Les parcelles individuelles font 2 mètres par 6. Aujourd'hui l'association compte entre 30 et 40 adhérents.

L'adhésion à l'association est fixée à 5 € par an. Le jardin est ouvert tous les jours de l'année. Une fois inscrit à l'association, nous avons mis en place 2 rendez-vous aux jardins chaque semaine, le mercredi à partir de 9h30 jusqu'à 12h et le samedi à partir de 14h. Nous avons un peu tous les publics, des femmes et des hommes seuls, des familles, des jeunes et des moins jeunes.

Avez-vous rencontré des difficultés liées à la crise sanitaire ?

Oui tout à fait, ça a été un peu compliqué de s'organiser au début. Lors du 1^{er} confinement, on ne savait pas vraiment si le fait de se rendre aux jardins était un motif valable sur l'attestation.

On a donc réussi, en accord avec la mairie et la gendarmerie, à obtenir un planning d'intervention. Ça nous a permis d'anticiper un peu les plantations. Et au deuxième confinement, on a refait un planning. Habituellement, nous faisons beaucoup d'ateliers, nous avons été contraints de les arrêter pendant une période.

Nous sommes tout de même intervenus le 15 décembre dernier, à l'école maternelle de Cadillac en Fronsadais dans une classe de moyenne section pour proposer un atelier nichoirs/mangeoires avec les enfants de l'école.

Comment peut-on rejoindre l'association ?

Vous pouvez directement remplir un formulaire via le site web de l'association : www.jardindelucia.org ou **joindre Mr Christophe Legendre** par téléphone 07 67 48 30 49 ou par mail : christophe.legendre27@gmail.com

OPERATION

J'AIME MA VILLE, JE LA FLEURIS

Comment ça marche ?

Comme chaque année, la ville lance l'opération « J'aime ma ville, je la fleuris » pour embellir l'espace public. La mairie peut vous accompagner dans la mise en place de végétation devant votre maison ou votre immeuble. Pour cela, les services techniques de la mairie vous aident à chaque étape : création de la fosse, apport de la terre végétale et mise à disposition des graines et plants.



Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire à l'opération, rendez-vous sur le site de la ville afin de remplir le formulaire à retourner ou à déposer aux services techniques de la mairie, soit par mail à techniques@saintandredecubzac.fr ou bien à l'adresse suivante : 6, rue Soucaros 33240 Saint-André-de-Cubzac.

Pourquoi participer ?

- Favoriser l'embellissement de la ville et de sa propriété,
- Œuvrer pour l'amélioration de la biodiversité en ville,
- Créer des cheminements plus agréables pour tous.



Thibaud VENTELOU, Directeur de l'école Lucie Aubrac

Depuis un an, les personnels des écoles ont dû et su s'adapter à plusieurs protocoles successifs pour accueillir les enfants et les adultes avec le maximum de sécurité. Comment ça se passe aujourd'hui ? Quel est l'impact des mesures sanitaires sur l'organisation et la vie à l'intérieur des écoles ?

Quel est le protocole en vigueur à l'école ?

T.V. : Il est assez strict : pas de brassage entre les élèves de classes différentes, limitation des interactions, zones délimitées à la récréation, lavage des mains très fréquent. Le port du masque en élémentaire pose moins de problèmes que ce à quoi nous nous attendions car les élèves jouent le jeu et, dans l'ensemble, la mesure est bien appliquée. On ressent cependant une certaine lassitude de la part des enfants comme des adultes mais chacun est conscient que le respect de cette mesure et des gestes barrières sont une nécessité face à l'épidémie. Nous avons aussi l'avantage de disposer de locaux spacieux qui nous permettent de nous adapter plutôt facilement.

Comment avez-vous maintenu les relations avec les familles ?

T.V. : Ces changements importants ne pouvaient se faire sans le concours de tous les acteurs de la communauté éducative. Les parents d'élèves ont joué le jeu face à ces mesures et nous avons beaucoup communiqué avec eux ce qui a aidé à dédramatiser la situation pour tous.

Il y a parfois quelques inquiétudes naturelles mais toute l'équipe de l'école, enseignants, ATSEM, agents périscolaires, est à l'écoute et les familles n'hésitent pas à venir vers nous au moindre doute.

Quel est l'impact sur les projets de l'école ?

T.V. : Nous avons dû adapter nos pratiques tant en classe qu'à l'extérieur. L'éducation à l'hygiène prend une place très importante dans l'emploi du temps, les pratiques sportives ont dû être revues et il est toujours interdit de sortir de l'école avec nos élèves. C'est très frustrant. Les apprentissages n'ont pas seulement lieu dans l'école : tous les partenaires avec lesquels nous avons l'habitude de travailler, la médiathèque, le cinéma, ou le Champ de Foire, sont autant de lieux de découverte.

Beaucoup de projets ont dû être annulés, notamment, pour la 2^{ème} fois, la classe de découverte, mais nous espérons bien monter un autre projet avant juin. D'ici là, avec le concours très important de la municipalité, nous avons pu faire venir des intervenants dans l'école afin que les enfants bénéficient tout de même de moments qui sortent de l'ordinaire : une association intervient sur le thème de l'eau, Foksabouge propose des cours de Hip-Hop et un projet artistique avec une plasticienne commence en maternelle.

A LA CANTINE ET A L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

En partenariat étroit avec les équipes enseignantes, les accueils périscolaires se sont réorganisés selon les mêmes modalités : non-brassage des groupes, sens de circulation, zones de cour et roulement dans les activités, fermeture des locaux aux parents.

Mêmes règles à la cantine et au goûter après le lavage des mains : avec une distance de 2 mètres entre chaque table, les enfants mangent en groupe classe, ils sont servis à table et toujours à la même place.

« Nous avons aussi renforcé le personnel », indique Magalie Canty, responsable du Service Education. « D'une part, dans les écoles élémentaires à midi avec le recrutement d'animateurs sportifs qui épaulent les équipes et proposent des activités aux enfants. D'autre part, en ce qui concerne le nettoyage et la désinfection des locaux, nous avons une quinzaine d'heures de ménage en plus chaque semaine dans les écoles. » Sans compter la mise à disposition de gel hydro-alcoolique dans toutes les classes et de 500 masques par semaine pour les agents.



LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ROSETTE CHAPPEL ONT PLANTÉ 7 ARBRES

Le 16 janvier dernier, dans le cadre du projet jardin de l'école maternelle Rosette Chappel, l'équipe des espaces verts de la ville est venue planter 7 arbres, un pour chaque classe, dans la partie engazonnée de la cour. A tour de rôle, les enfants sont venus lui prêter main-forte et participer à l'arrosage. A eux maintenant d'observer et de prendre soin : « Autant dans les classes qu'à l'accueil périscolaire, souligne Céline Bernard, référente de l'accueil périscolaire, l'arbre se prête à beaucoup d'apprentissages et de plaisirs : il est utilisé pour marquer les saisons, il est le support de multiples créations artistiques et permet d'initier les enfants à la protection de l'environnement. » Le sapin de Noël a d'ailleurs rejoint les érables et tilleuls dans le jardin de l'école...

LES OBJECTIFS DU BUDGET 2021

Ce budget nous l'avons construit dans un contexte sanitaire et socio-économique incertain, en tenant compte de l'impact de l'épidémie sur notre modèle social, mais sans nous détourner de nos engagements.

Avec **8 849 182€** de crédit d'investissement, ce budget confirme notre volonté d'engager des grands travaux d'aménagements, de poursuivre nos actions en faveur de la transition écologique et d'offrir des équipements adaptés à une commune de 12500 habitants.

Pour faire fonctionner la commune au quotidien et assurer l'ensemble des services municipaux nous disposerons de recettes réelles à hauteur de : 10 590 124€.

Si la part des charges générales (30%) est nettement inférieure à celles des charges de personnel (qui représentent plus de 60%), c'est parce que nous avons toujours fait le choix de ne pas déléguer la gestion des services à des entreprises privées, mais d'être en régies directes en nous appuyant sur des agents municipaux. C'est ce modèle de gestion appliqué à nos cantines, qui a permis la création des « frigos partagés ».

Bien que privée de ressources propres avec la suppression de la taxe d'habitation et sans être sûre qu'elle sera compensée dans le temps, la municipalité n'a pas souhaité toucher aux taux de fiscalité (inchangés depuis 2009). Nous attendons les résultats de l'étude fiscale et financière engagée par la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais pour examiner cette question et la verser au débat public comme nous nous y sommes engagés.

BUDGET TOTAL DE LA COMMUNE : 21M €

6 800 000 €

Grands travaux d'aménagement :
Voiries, réseaux, équipements, transition écologique

8 300 000 €

Fonctionnement courant des services :
écoles, activités sportives et associatives, cadre de vie, administrations, etc.

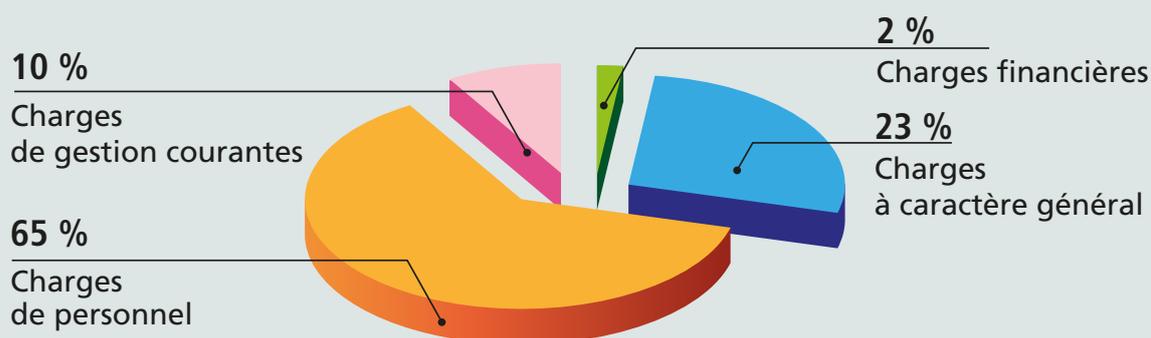
3 400 000 €

Autofinancement des projets programmés

480 000 €

Amortissements

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2020



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Bien qu'ayant dû faire l'acquisition de matériel de protection, de masques, de gel ou produits désinfectants, les dépenses à caractère général ont diminué de 13% du fait de l'annulation des classes de découvertes, des manifestations et du gel des activités associatives.

Par un effet mécanique de proportionnalité, la part des dépenses de personnel augmente pour atteindre 65%. Les rémunérations de nos agents ayant été maintenues.

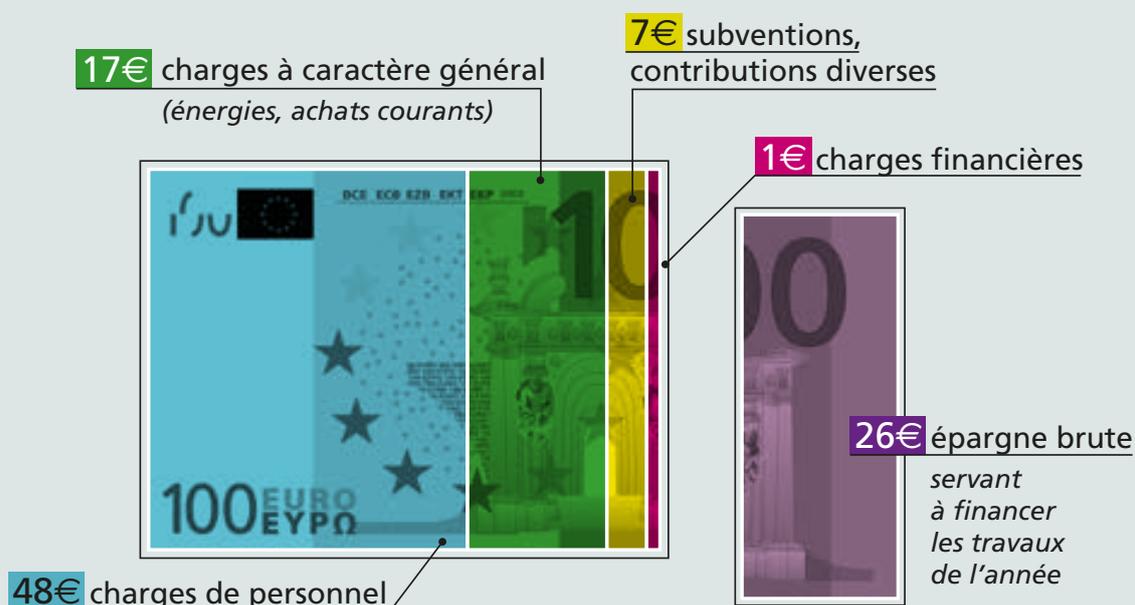
ÉPARGNE EN 2020

Le niveau élevé de l'épargne nette (2,1 M€) en 2020 résulte du recul des dépenses de fonctionnement (1,1%) alors que les recettes progressent de 1% et que l'endettement se réduit.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2020. La marge supplémentaire de l'épargne permettra de mieux financer les investissements de 2021.

AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE

En 2020, avec 100 €, la commune a constitué 26 € (25€ en 2019) d'auto-financement et dépensé :



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021

-  Voirie et cheminements doux
-  Environnement
-  Bâtiment
-  Sport
-  Éducation

ET AUSSI....

Entretien et modernisation de l'éclairage public

(relamping, changement de certains candélabres)

160 000 €

Travaux sur les bâtiments scolaires

181 000 €

Refonte site internet de la commune

20 000 €

Installation Wi-Fi public

15 000 €

3ème frigo partagé

20 000 €

Achats équipements de matériel roulant services techniques

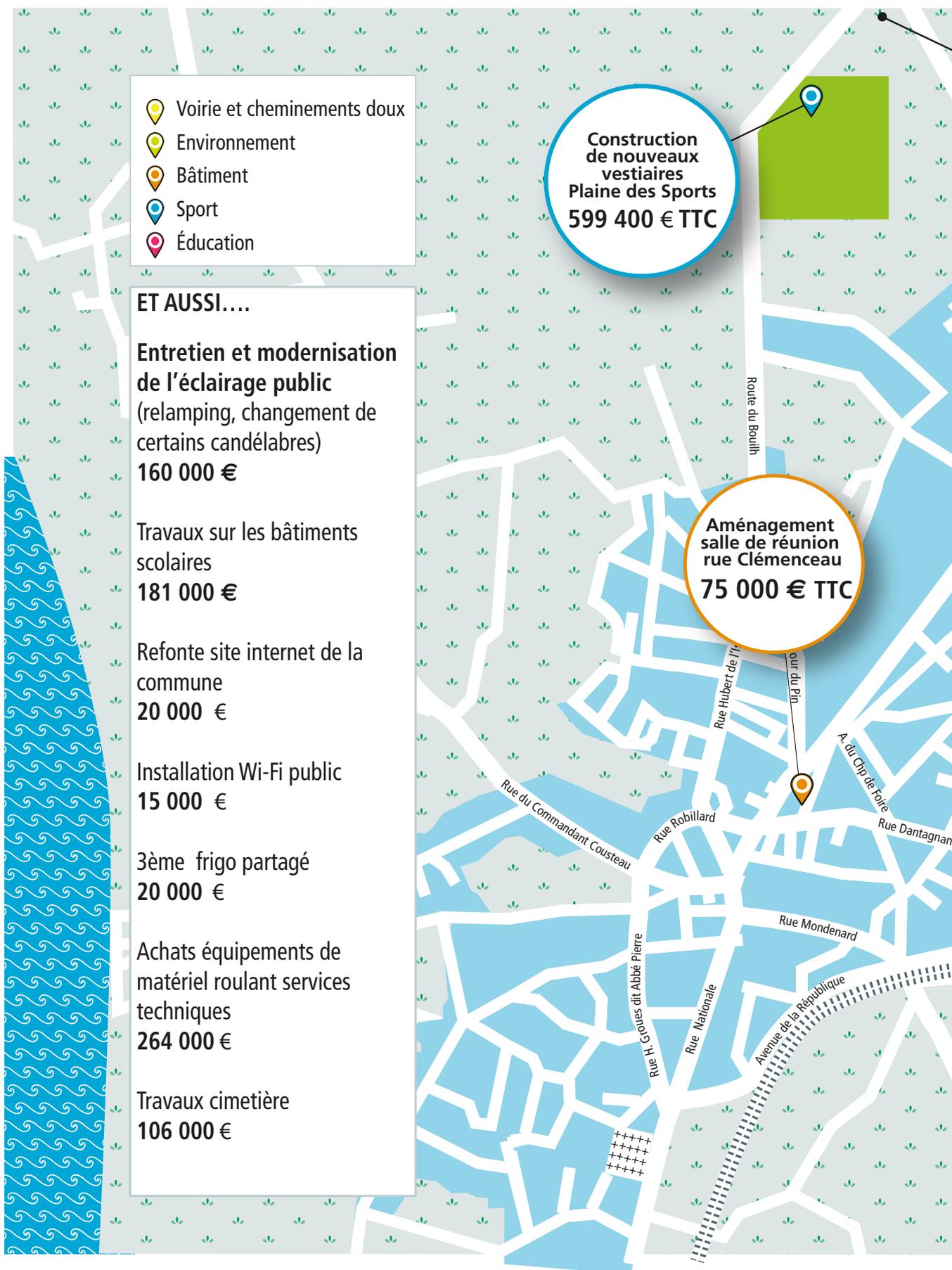
264 000 €

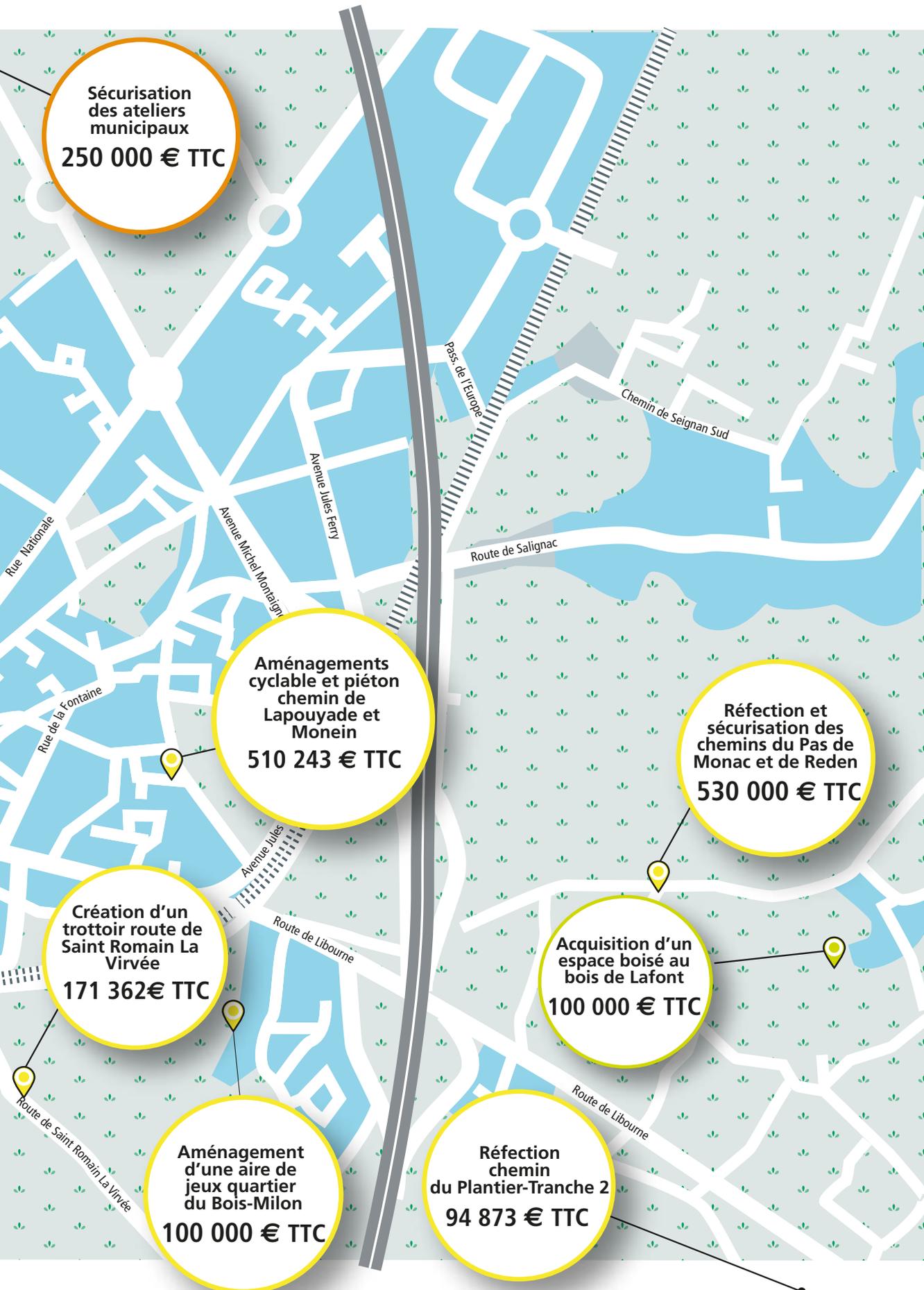
Travaux cimetière

106 000 €

**Construction de nouveaux vestiaires
Plaine des Sports
599 400 € TTC**

**Aménagement salle de réunion
rue Clémenceau
75 000 € TTC**





LA CULTURE SE RÉINVENTE !

C'est une saison un peu particulière pour Périapé'Cirque. Pour sa 8^{ème} édition et contraint par la crise sanitaire, ce temps fort cirque en Cubzaguais et Nord Gironde a quelque peu transformé sa formule pour devenir « Précipité d'Cirque ». Cette édition inédite a tout de même été synonyme de partage et de moments forts avec des spectacles maintenus pour les scolaires et également synonyme de nouveautés pour les habitants avec des interventions artistiques et circassiennes dans la ville. Le 26 février dernier, trois jeunes artistes de Toulouse appartenant à la Compagnie La Mob à Sisyphé ont pu jouer leur spectacle intitulé « huitième jour » devant un groupe de scolaire dans la salle du Champ de Foire. Ils ont également proposé les 26 et 27 février dernier, des capsules circassiennes en présentant un extrait de leur spectacle dans le hall de la gare SNCF et au marché de Saint-André-de-Cubzac.

Pour la saison 2020-2021 fortement impactée par la crise, le Champ de Foire intensifie son soutien à la création et multiplie les mises à disposition de la salle du Champ de Foire pour accueillir les compagnies en résidence. La compagnie Quotidienne a été en résidence au Champ de Foire du 15 au 19 février pour le spectacle « Nartiste ». Début mars, le Champ de Foire a accueilli Raphaëlle Boitel et la Cie l'Oublié pour travailler la version musicale du spectacle « Un contre un ».



DES PARENTHÈSES CRÉATIVES QUI FONT DU BIEN

Le Champ de Foire a su faire preuve d'adaptabilité et d'imagination face à la crise en proposant un nouveau format et en donnant plusieurs (courts) rendez-vous à son public : les pastilles chorégraphiques. La compagnie Burn'Out devait se produire au Champ de Foire le 28 janvier dernier. Dans cette impossibilité, Jann Gallois et ses danseurs sont intervenus à travers de rapides représentations chorégraphiques dans plusieurs lieux publics et privés de la ville. Après avoir dansé dans la galerie marchande de Géant Casino, c'est ensuite à la Maison des Services Publics (MSP) que les artistes ont pu s'exprimer. Afin de ne pas créer d'attroupement ces pastilles chorégraphiques n'ont pas été annoncées et étaient très brèves. Nous avons également pu retrouver les danseurs sur le parvis de la mairie ou encore au foyer des internes au lycée Philippe Cousteau. Une parenthèse culturelle qui a permis de maintenir le lien et d'offrir un instant de liberté et d'émotion aux artistes, aux habitants et à tous les acteurs culturels de la ville.



RÉOUVERTURE OFFICIELLE DE LA MÉDIATHÈQUE !

Depuis le 2 mars dernier, vous pouvez de nouveau emprunter sur place des ouvrages.

Toujours dans le respect des règles sanitaires, la médiathèque a rouvert ses portes au public dans la limite de 15 personnes. Plus besoin de passer par le drive pour consulter et emprunter vos documents. Les agents de la médiathèque sont ravis de pouvoir très bientôt vous proposer de nouveau leurs différents ateliers.

LE PROJET DE LA HALLE SPORTIVE SE DÉVOILE

Face au nombre croissant de licenciés dans les différents clubs et utilisateurs scolaires des équipements du complexe sportif municipal de La Garosse, la ville a souhaité réaliser un lieu supplémentaire dédié au sport : une halle sportive couverte. Situé chemin du Gymnase, ce nouvel équipement sera construit sur les deux terrains de basketball extérieurs déjà existants. Ce projet permettra aux élèves du collège La Garosse et aux licenciés des clubs sportifs de pratiquer dans un espace couvert.

Cette halle sportive sera composée suivant les configurations de :

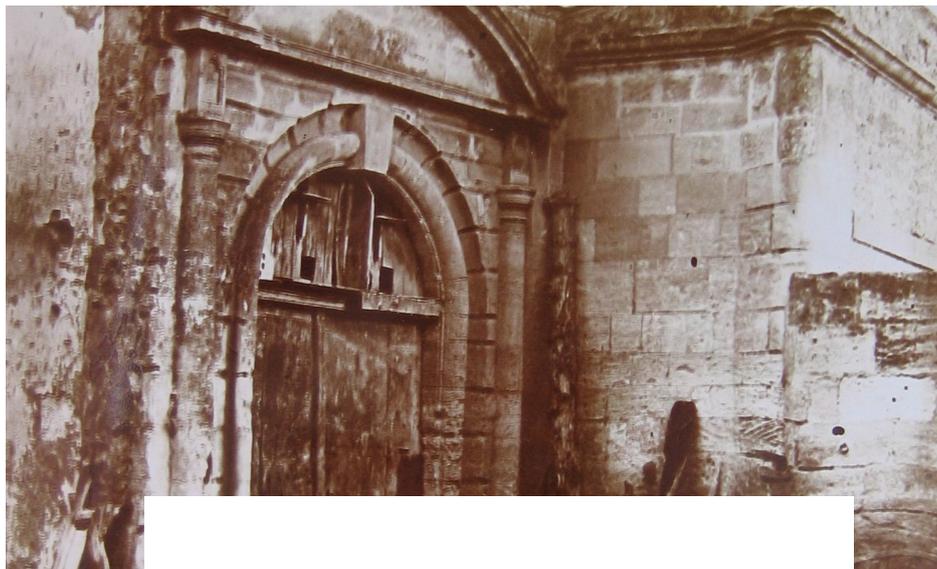
- 4 terrains de basket 3x3
- 2 terrains de basket 5 x 5
- Des terrains de badminton
- 1 terrain de handball

Une attention particulière a été accordée quant aux solutions de rangement à la fois du matériel sportif des associations et du collège mais également aux casiers mis en place pour les collégiens et autres usagers.

La commune a souhaité disposer d'un système constructif valorisant la lumière naturelle sans éblouissement et sans zone d'ombre.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 920 000 € HT





En collaboration avec **Christophe Meynard**, président de l'ARHAL (Association historique du Cubzaguais)



NOUS VOUS RACONTONS L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE

Le patrimoine d'une ville représente l'ensemble de ses richesses culturelles, artistiques ou historiques. C'est également un moyen de raconter son histoire. Dans ce numéro, nous avons souhaité vous conter celle de la Médiathèque, anciennement Cloître des Cordeliers, qui fait partie intégrante de l'identité de la ville de Saint-André-de-Cubzac.

Sur cet ancien site gallo-romain, puis nécropole mérovingienne et médiévale, le seigneur de la baronnie du Cubzaguès, Charles de Durfort, demande en 1625 l'installation d'une communauté de religieux : les Franciscains, connus sous les noms d'Observantins ou de Cordeliers.

Officiellement installés le 2 juillet 1628, les Cordeliers restaurent la chapelle romane Saint-Étienne, datant du XII^e siècle, de taille modeste, plafonnée et pavée, le clocher couvert d'ardoises, et ils installent deux cloches (la plus grosse est changée en 1741). Le cloître est construit ainsi que les diverses pièces d'usage : réfectoire, bibliothèque, salle du chapitre, cuisine, grenier, bûcher, vaste chai...

À l'étage, onze chambres ou cellules pour les moines. Le plus ancien relevé cadastral connu montre en 1723 le plan carré du couvent avec promenoir qui donne par ses quatre côtés en arcades sur une cour centrale avec jardinnet au milieu. Un beau portail de style dorique (porte Renaissance) donne accès au couvent et au jardin.

L'enclos de vignes d'une superficie d'environ 7000 m² est ceint de murailles édifiées en 1720.

Du Cloître des Cordeliers à la Médiathèque municipale

Au début, une dizaine de religieux y vivent. En 1769, ils ne sont plus que six. Pendant 163 ans, la vie des Cordeliers s'organise autour de la prière, de l'aide aux nécessiteux et aux pèlerins, et de la production de vin. Leurs revenus proviennent des récoltes du jardin et du vignoble, des quêtes en nature, des messes et aussi de la garde de détenus mis par le Roi sous leur surveillance et pour lesquels les familles versent de 400 à 600 livres par an. La Révolution de 1789 ne pardonne pas aux Cordeliers d'avoir joué un rôle sous l'Ancien régime et les jette à la rue en quelques jours.

Le 25 juin 1790, les scellés sont posés sur leurs biens. Le couvent est alors mis en vente par adjudication et acheté le 12 avril 1791 par Jean Transon, un marchand de Saint-André.

Au XIX^e siècle, l'édifice est transformé en fonderie de chandelles par Jean Firmin Pioceau en attendant qu'il devienne un entrepôt de diverses machines avec la famille Batailly.

La chapelle, du moins ce qu'il en reste, est détruite en 1882. La commune rachète les ruines du couvent début 1981. Après la réalisation de fouilles archéologiques dirigées par l'archéologue Cubzaguais Richard Boudet, une restauration des lieux met au jour la porte Renaissance, une partie de la nef de l'église romane, plusieurs arcades et des sépultures mérovingiennes et du XVIII^e siècle.

Aujourd'hui, le cloître des Cordeliers continue d'écrire son histoire au présent, en accueillant depuis son inauguration le 6 mai 1994 la Médiathèque municipale.



RETOUR SUR LA COLLECTE ORGANISÉE PAR LE CCAS



Afin de lutter contre la précarité menstruelle et la problématique de l'accès aux produits d'hygiène pour bébé, le CCAS en partenariat avec le Secours Populaire, les Restos du Cœur, le Secours Catholique et l'association Relais a organisé une collecte **du 1^{er} au 8 mars dernier**.

Cette collecte a permis de récolter **163 paquets de protections périodiques** (soit l'équivalent de 2717 serviettes hygiéniques et tampons), **26 paquets de couches** (soit 925 couches) et 87 produits pour les bébés (gel lavant, lingettes, sérum physiologique, coussinets d'allaitements...).

Les donateurs se sont vu attribuer un badge personnalisé à chaque don avec l'inscription « **merci d'avoir changé les règles** ». Une manière de les remercier pour leur contribution à cette cause qui touche, rappelons-le, plus d'1,7 million de femmes en France.

Chaque don a ensuite été redistribué aux femmes en situation de précarité par les associations partenaires.

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC INSCRITE AU PROGRAMME DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'AUTISME !

Dans le but de favoriser le lien social, d'éviter toutes formes d'exclusion et de porter un regard différent sur le handicap, la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Gironde (MDPH) et le Département organisent, depuis 2018, des rencontres de sensibilisation à l'autisme sur tout le territoire.

Inscrite au programme territorial des actions de sensibilisation à l'autisme depuis 2 ans, la ville de Saint-André-de-Cubzac propose un ciné-débat le jeudi 10 juin à 19h avec la projection du film « Regards et Différences » réalisé par Matthieu Boutitie de FRAPADOC.

Le film sera précédé de la création chorégraphique « Être en danse », une représentation collective à la croisée de la danse et de la photographie. A l'issue de cette projection, un temps d'échanges portera autour du regard sur la différence.

Où ça ?

Cinéma Villa Monciné
Parc d'Aquitaine
40 avenue Boucaut
33240
Saint-André-de-Cubzac
Entrée gratuite

Le printemps de l'autisme

Rencontre organisée par la ville de Saint-André-de-Cubzac, la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, la Cie « Entre nous », le cinéma Villa Monciné et la Maison des Solidarités de la Haute-Gironde.



LES TRAVAUX SONT PRESQUE TERMINÉS SUR LE SITE DE MONTALON

Dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants, la municipalité a décidé de réaménager le site de Montalon. Le projet est de créer un parc de promenade arboré. Depuis le début du mois de février, les travaux de voirie et réseaux divers (VRD) ont été réalisés. Les différentes allées sont donc tracées et le béton a été coulé. Le terrassement est terminé. La fin des travaux est prévue pour le mois de juin 2021.

Montant des travaux : 286 779 € TTC

Participation commune : 97 315,50 €

Conseil départemental : 125 000 €

État (DSIL*) : 64 463,50 €

*DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local



LA PARTIE NORD DU CHEMIN DU PLANTIER REMISE EN ÉTAT

Afin d'assurer la sécurité des déplacements, le chemin du Plantier a fait l'objet d'une réfection du revêtement sur toute la partie nord, située entre la route de Libourne et le chemin de la Grave. Depuis la fin du mois de mars, la structure de la chaussée est désormais réparée et consolidée et les enrobés sont coulés.

Montant des travaux : 110 304 € TTC



L'ALLÉE DES PINS SE FAIT UNE BEAUTÉ

Après avoir installé un réseau pluvial souterrain avec la mise en place d'ouvrages de régulation des eaux entre le chemin du Bouilh et le lotissement du chemin de la Garosse, les travaux se poursuivent sur l'allée des Pins avec la réalisation d'un cheminement partagé à sens unique. Les équipes travaillent actuellement sur la réalisation d'une voirie en enrobé.

La fin des travaux sur l'allée des Pins est prévue pour fin avril.

Montant des travaux : 332 700,73 € TTC



LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DANTAGNAN EST TERMINÉ

Après la mise en service de l'éclairage et la plantation des végétaux, les espaces dédiés aux cheminements doux ont été finalisés autour du giratoire du Pont de Lozes. La transformation de cet axe fort de circulation donne une tout autre perspective de l'entrée dans la ville !

UN CENTRE DE VACCINATION A OUVERT À SAINT-ANDRÉ

Depuis le 08 mars dernier, le territoire de la Haute Gironde (Grand Cubzaguais, Blaye, Communauté de Communes de l'Estuaire et Latitude Nord Gironde) disposait d'un seul centre de vaccination situé à Cars. Alors que la campagne de vaccination s'intensifie en France et afin d'accompagner la montée en puissance de la vaccination sur le territoire, la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais en partenariat avec la sous-préfecture, a ouvert un second centre à Saint-André-de-Cubzac depuis le 29 mars dernier.

Ce nouveau centre de vaccination est situé à la salle Yves Prud'homme (67 rue Henri Groués) et il administre le vaccin «Moderna» à destination des personnes de plus de 70 ans et des patients avec des risques importants de contracter une forme grave de la Covid-19. Concernant les personnes de moins de 70 ans, l'administration du vaccin «Moderna» est actuellement réservée aux patients identifiés par leurs médecins. Une prescription médicale sera donc demandée sur place.

L'aménagement du nouveau centre de vaccination de Saint-André-de-Cubzac a été réalisé par les services intercommunaux de Grand Cubzaguais Communauté de Communes, avec l'appui de la commune de Saint-André-de-Cubzac et en partenariat avec la sous-préfecture, le centre hospitalier de la Haute Gironde, l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine. Il répond à l'ensemble des exigences de sécurité sanitaire fixées par le ministère des Solidarités et de la Santé.

La prise de rendez-vous s'effectue uniquement sur internet via l'URL suivant : www.doctolib.fr/vaccination-covid-19. Concernant les personnes qui n'ont pas accès à internet et pour qui la prise de rendez-vous engendre des difficultés, un numéro de téléphone dédié est mis en place à l'échelle de la Haute-Gironde : 05.32.63.01.42

Depuis le lundi 29 mars 2021 :

- l'ensemble des rendez-vous pour des primo-vaccinations sont répartis entre la salle polyvalente de Cars et la salle multisports Yves Prud'homme de Saint-André-de-Cubzac. Le choix géographique est laissé à la personne prenant le rendez-vous ou selon les disponibilités.
- les rendez-vous déjà programmés (premières et secondes injections) sont maintenus à la salle polyvalente de Cars.
- les deux injections du vaccin doivent se faire au même endroit (les deux dates de rendez-vous se prennent en même temps).

HORAIRES
D'OUVERTURE
DU CENTRE DE
VACCINATION :

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H À 12H30 ET DE
13H30 À 17H

(HORS JOURS FÉRIÉS)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021 / AVRIL / MAI / JUIN

(dates annoncées sous réserve des restrictions liées à la situation sanitaire)

CHAMP DE FOIRE

DANSE

« Les petites rencontres »
 Mercredi 2 juin - 20 h
 Les Associés Crew
 Salle du Champ de Foire



PÉRIPIÉ'CIRQUE

« Hêtre & Phasmes »
 Mardi 8 juin - Horaire à définir
 Cie Libertivore
 Salle du Champ de Foire

THÉÂTRE

« Enfant d'éléphant »
 Mardi 27 avril - 19h30
 Cie Les Lubies
 Salle du Champ de Foire

« X »
 Mardi 4 mai - 20h
 Collectif OS'O
 Salle du Champ de Foire



« Stallone »
 Lundi 10 mai - 20h
 Par Clotilde Hesme
 Salle du Champ de Foire

« Voler prend 2 L »
 Mardi 18 mai - 14h15 scolaire et
 19h30 tout public
 Cie Thomas Visionneau
 Salle du Champ de Foire



CONFÉRENCE THÉATRALISÉE

« La convivialité »
 Mardi 25 mai - 20h
 Arnaud Hoedt et Jérôme Piron
 Salle du Champ de Foire



CULTURE

CONCERT

EMI - Concert musique traditionnelle
 Dimanche 9 mai - horaire à définir
 Salle du Champ de Foire

EMI - Concert de fin d'année
 Samedi 22 mai - horaire à définir
 Salle du Champ de Foire

Concert - Collège La Grosse
 Jeudi 27 mai - horaire à définir
 Salle du Champ de Foire

SOLIDARITÉ

FILM DÉBAT - SENSIBILISATION A L'AUTISME

Villa Mon Ciné

Jeudi 10 juin - 19h
 Projection du film « Regards et différences »
 Réalisé par Matthieu Boutitie de FRAPADOC

BRADERIES
 Salle Dantagnan

Secours populaire
 Du lundi 17 mai au samedi 22 mai

AUTRES

CONSEILS MUNICIPAUX
 Lundi 17 mai - 18h30
 Salle du Champ de Foire

Lundi 5 juillet - 18h30
 Salle du Champ de Foire

« Groupes de l'opposition municipale

...

Groupe DSA - Georges Belmonte

Majorité Solidaire ?

Depuis plus d'un an désormais nous traversons une crise sanitaire sans précédent. Cette épidémie a été le déclencheur d'une autre crise, économique et sociale, qui couvait depuis bien longtemps.

Comme nous l'évoquions dans un précédent numéro, la municipalité a été plus que tardive pour venir en aide aux plus fragiles d'entre vous.

Il y a quelques jours, la majorité a présenté au vote du conseil municipal la validation des comptes de la municipalité pour 2020.

Nous y avons appris que la ville a dégagé un excédent de près de 2 millions d'euros lié au fait qu'un certain nombre de services ont été à l'arrêt durant le 1er confinement. Alors que nous avons demandé le versement d'une prime de 1.000€ brut par agent (soit un coût avoisinant les 200.000€ pour la municipalité / 10% de l'excédent) on nous a essuyé un refus sous prétexte que les agents n'ont pas été plus sollicités qu'habituellement et même pire que ceux-ci avaient moins travaillé ... Quel mépris envers les agents de la part d'une mairie qui se dit solidaire ! Pendant ce temps, les élus de la majorité se sont octroyés une prime de garde en plus de leur rémunération. Indécent !

Aussi, nous avons demandé une baisse de 0,5 point de la part communale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) par solidarité aux ménages dont les revenus déjà faibles pour la plupart d'entre eux ont vu la crise réduire leurs rentrées d'argent ... Cet effort d'un montant de 61.000€ (2,8% de l'excédent) pour la commune a été balayé d'un revers de main sous le prétexte qu'il faut de l'argent pour pouvoir investir !

Mais pour l'heure, pas de nouveau groupe scolaire à l'horizon alors que la croissance démographique sur notre commune est insolente, pas de services nouveaux pour les Citoyens mais des achats compulsifs d'élus sur des ruines à 400.000€ et pas de perspective sur les investissements à 3 ans. Bref, notre municipalité navigue à vue et résume son action à l'obtention de voix. Et oui ! N'oublions pas que des élections auront (certainement) lieu cet été et que la majorité ne comptera pas moins de 2 ou 3 voire 4 même 5 listes... Vous avez dit majorité ?

Groupe SAMVA - elus@sa-mva.fr
Olivier Famel - Vincent Charrier

« Groupe de la majorité municipale

L'avenir de Saint André de Cubzac se dessine avec vous aujourd'hui.

Relever le défi de se projeter dans l'avenir, plus qu'une ambition, c'est un véritable projet de ville que la municipalité souhaite proposer aux habitants, un projet politique qui dessine les perspectives de développement de la commune pour les dix prochaines années, tout en protégeant un cadre et une qualité de vie, un patrimoine et un environnement qui nous sont chers.

C'est dans cette perspective que nous avons engagé un travail de concertation avec les habitants et tous les acteurs qui contribuent à la vie de notre commune, pour imaginer ensemble le centre-ville de demain, dont les premiers résultats sont attendus d'ici cet été.

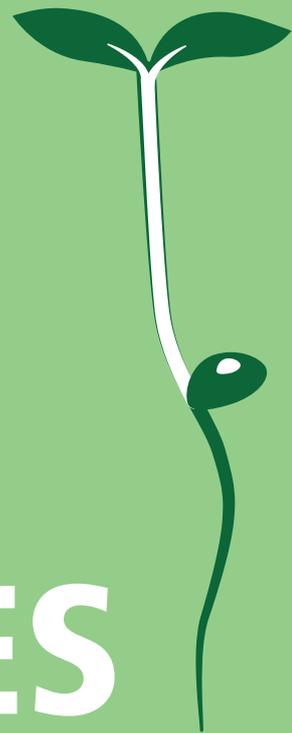
C'est également dans cet objectif que nous avons candidaté au programme Petites Villes de Demain dont nous avons été lauréat aux côtés de Bourg sur Gironde et en partenariat avec la communauté de communes du Grand Cubzaguais. Cela nous permettra d'amplifier notre action et de saisir l'opportunité de mobiliser des moyens nouveaux et des partenariats pour s'assurer de la concrétisation et de la bonne réalisation de projets structurants.

Les premières séries d'actions, notamment en matière d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement de l'artisanat, du commerce et des services, de déplacements et de valorisation des qualités architecturales et patrimoniales, verront le jour en 2022 pour rendre notre centre-ville plus attractif et en faire un véritable cœur battant du territoire.

C'est l'avenir de St-André que nous vous proposons de construire ensemble, mais c'est plus largement l'avenir d'un territoire commun que nous imaginons collectivement.

Groupe d'élus Saint-André avance

TEXTE NON REMIS
PAR LE GROUPE
DSA - Georges
Belmonte



**SEMONS
ENSEMBLE
LES GRAINES
DE L'ESPOIR :
SOURIRES,
ENTHOUSIASME
ET PARTAGE !** ➤➤

Sophie R. / Saint-André-de Cubzac



Gironde - France